

## Pose d'une plaque commémorative sur la maison du 81 Avenue du Colonel Fabien à Livry-Gargan



### Extrait du discours de Pascal Poquelin, député



« Aujourd'hui, à l'occasion de la journée nationale d'hommage aux victimes et aux héros de la déportation, j'ai souhaité rappeler qu'en 1933, en Allemagne -pays voisin et désormais ami- Adolf Hitler était parvenu au pouvoir de façon totalement démocratique. Il bénéficia, dans cette entreprise, du soutien déterminant de personnalités politiques qui se prétendaient et était considérées comme attachées à la République. Pourtant, toute l'horreur qui suivit avait été écrite et annoncée dix ans plus tôt dans un ouvrage qui n'avait rien de confidentiel : Mein Kampf. Toute ressemblance ou similitude avec des faits susceptibles d'exister dimanche prochain en France, n'avait rien de fortuit dans mon propos... »

### Discours de Mme Claudie Bassi-Lederman

**La Maison d'Enfants de Livry-Gargan** dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, a accueilli de 1947 à 1954 des enfants de déportés et de fusillés juifs, brisés par la perte de leurs familles exterminées.

Il existait, avant la guerre, à Livry-Gargan, une importante communauté juive progressiste, et, après la guerre, une section très active de l'UJRE, ce qui explique que la propriété d'un collaborateur fut réquisitionnée, avec l'aide du Maire communiste de la ville, pour être attribuée à l'UJRE, comme d'autres à la Libération.

Il est impossible de parler des maisons d'enfants de la CCE auprès de l'UJRE, sans rappeler le rôle des organisations juives de la résistance dans le sauvetage des enfants, et, particulièrement celui de la section juive de la M.O.I., qui avait été créée dans les années 1930 par le PCF, pour permettre une activité sociale et culturelle aux travailleurs immigrés réunis en fonction de leur langue, le yiddish pour les juifs venus principalement de l'Est de l'Europe.

Dès l'invasion de la France par les armées d'Hitler et les premières mesures prises par le gouvernement de Vichy contre les juifs, la section juive de la M.O.I. met sur pied une organisation, *Solidarité*, qui se consacre à l'aide aux prisonniers de guerre, aux internés, aux familles en détresse. *Solidarité* donnera naissance à de nombreux mouvements dont :

- l'Union des femmes juives, l'UFJ, plus particulièrement chargée du sauvetage des enfants,



## Pose d'une plaque commémorative sur la maison du 81 Avenue du Colonel Fabien à Livry-Gargan

- Le *Mouvement national contre le racisme*, MNCR, créé en 1942 dont le but était de faire connaître au reste de la population française la situation de la population juive et d'organiser la solidarité avec celle-ci en rassemblant des personnalités antiracistes de divers milieux confessionnels et politiques,
- L'Union de la jeunesse juive, l'UJJ.

Et en avril 43, l'*Union des juifs pour la résistance et l'entraide*, l'UJRE, fut créée pour unir tous les juifs qui combattaient dans les organisations clandestines de la section juive de la M.O.I., en zone Nord et en zone Sud. Elle continua dans toute la France le combat civil et armé entrepris depuis longtemps et fut une composante importante de la Résistance française.

Penser à l'avenir signifiait, en priorité, préserver la vie des jeunes et des enfants. On connaît parmi tant d'autres, le fameux tract signé « *Des mouvements de Résistance* » et intitulé « *Vous n'aurez pas les enfants* ».

Dès 1940, l'UFJ avait organisé la solidarité avec les familles en situation précaire puis traquées après la rafle du Vel' d'Hiv. Ces résistants ont sauvé des centaines d'enfants en les convoyant sous de faux noms vers des familles françaises, à la campagne le plus souvent, avec de fausses cartes d'identité, de fausses cartes d'alimentation, des extraits de naissance, des certificats de baptême fournis par solidarité, et en apportant régulièrement de l'argent aux familles d'accueil. Sophie Swartz, qui fut membre de la direction de *Solidarité*, responsable de l'UFJ, membre de la direction de l'UJRE dès sa création, a avancé le nombre d'un millier d'enfants sauvés par les résistants de la section juive de la MOI.

Parmi les centaines d'actions en faveur des enfants, citons celle du camp de Vénissieux où, sous couvert des *Amitiés chrétiennes*, ces femmes contribuèrent avec d'autres au sauvetage de plus d'une centaine d'enfants juifs.

Il était impératif de trouver de l'aide, surtout pour les enfants.

La direction de la section juive de la M.O.I., réunie à Lyon, sur la suggestion de Charles Lederman, alors directeur du bureau de Lyon de l'O.S.E., légale, et membre de la direction clandestine de la section juive de la M.O.I., décide de s'adresser aux membres de la hiérarchie catholique.

Par l'intermédiaire de l'abbé Glasberg, juif converti, en relation avec le père Chaillet, fondateur du « *Témoignage Chrétien* », qui joua un rôle essentiel dans des consciences chrétiennes et leur entrée en résistance, Charles Lederman rencontre le père de Lubac, l'un des chefs spirituels des jésuites. Grâce à lui, il obtient un rendez-vous avec Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse, à qui il expose la situation des juifs dans les camps d'internement et les scènes d'épouvante qui accompagnent les départs des premiers déportés.

Le Dimanche suivant, le dimanche 23 août 1942, dans toutes les églises du diocèse, une lettre pastorale est lue, première protestation publique contre la déportation des juifs. (...)

Rappelons que le sauvetage des juifs, enfants ou adultes, n'est à ce jour toujours pas considéré comme un acte de Résistance par la France.

Après la guerre, neuf maisons d'enfants furent fondées par l'UJRE pour accueillir des enfants, depuis les tout petits jusqu'aux ados et presque adultes, dont les parents avaient disparu. Ces enfants qui avaient échappé à la déportation et aux massacres, se trouvaient dans une situation physique et morale tragique. Sept cent cinquante enfants furent pris en charge par l'UJRE et ont reçu une éducation juive laïque et progressiste, encadrés par d'anciens résistants et/ou déportés dont l'objectif était de permettre à ces jeunes de se reconstruire.

Nous exprimons notre infinie reconnaissance à tous ceux qui ont œuvré pour cette plaque commémorative, permettant ainsi en ce 30 avril, Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, de rappeler ce qui a été, et de réaffirmer qu'il nous appartient de faire en sorte que cela ne se reproduise plus.

*fin*